

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE VRITZ

Par arrêté préfectoral n° 2013/ICPE/241 en date du 16 octobre 2013, une enquête publique est ouverte en mairie de VRITZ, pendant une durée de 34 jours consécutifs, **du lundi 4 novembre au samedi 7 décembre 2013 à 12h30 inclus** portant sur la demande présentée par la SAS « Parc éolien Les Grandes Landes », en vue d'être autorisée à exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de VRITZ.

Cette installation est soumise à autorisation sous le numéro 2980 1° de la nomenclature des installations classées.

M. Hervé SALMON, gérant de sociétés de bâtiment, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. Il est chargé de diriger cette enquête et de recevoir les observations du public en mairie de VRITZ, aux dates et heures ci-après :

- **Lundi 4 novembre 2013** de 9h00 à 12h30
- **Mardi 12 novembre 2013** de 9h00 à 12h30
- **Mercredi 20 novembre 2013** de 17h00 à 20h00
- **Vendredi 29 novembre 2013** de 17h00 à 20h00
- **Samedi 7 décembre 2013** de 9h00 à 12h30

M.Claude LACOUR, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, en mairie de VRITZ aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Celles-ci pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de VRITZ (place de l'église 44540 VRITZ).

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : <http://loire-atlantique.gouv.fr/>.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à disposition du public en mairie de VRITZ pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès de la SAS « Parc éolien les Grandes Landes » 46D rue Kérautret Botmel - 35000 RENNES.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.

L'arrêté préfectoral n° 2013/ICPE/223 en date du 7 octobre 2013 prescrivant l'enquête susvisée est abrogé.